# N° 155 Audit de légalité et de gestion **des camps de ski organisés par le DIP au cycle d'orientation**

*rapport publié le 21 novembre 2019*

| No 155 Camps de ski organisés par le DIP au cycle d'orientation | | | |
|---|---|---|---|
| Recommandations proposées | *8* | Ouvert | 3 |
| | | Fermé | 5 |
| | | Refusé | - |

Les huit recommandations émises par la Cour des comptes ont toutes été acceptées.

Au 31 décembre 2022, cinq recommandations ont été mises en œuvre, dont deux fermées durant la période sous revue.

Les deux recommandations mises en œuvre depuis le dernier suivi concernent les mesures suivantes :

- La direction générale de l'enseignement obligatoire a été dotée d'un budget lui permettant de respecter les modifications de la LIP[3] et ainsi de maintenir les camps de ski sans avoir recours à des sources de financement alternatives. Il conviendra toutefois de réévaluer ce budget lorsqu'une politique et des objectifs stratégiques auront été définis, conformément à la recommandation 1 (recommandation 2) ;
- Un guide pratique a été élaboré et est à disposition du corps enseignant (sur l'intranet) depuis janvier 2023. Celui-ci constitue une aide pour l'organisation des camps, en particulier pour ce qui concerne les aspects de sécurité, financiers et comptables. Ce guide sera périodiquement mis à jour (recommandation 3).

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2022, ou pour lesquelles un report de délai a été demandé, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

| No 155 Camps de ski organisés par le DIP au cycle d'orientation | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Numéro* | *Libellé* | *Risques* | *Responsable* | *Date échéance* | *Statut* |
| 155-R1 | Définir une politique et établir les objectifs stratégiques. | Modéré | DGEO | ~~Au plus tard rentrée 2021~~ *report* 30.09.2023 | Ouvert |
| 155-R2 | Identifier les sources de financement. | Modéré | DGEO | ~~Au plus tard rentrée 2021~~ *report* 30.09.2023 | Fermé |
| 155-R3 | Élaborer un guide pratique. | Modéré | DGEO | ~~Rentrée 2020 pour le guide des mesures de sécurité~~ ~~Au plus tard rentrée 2021 pour les autres points~~ *report* 30.09.2022 | Fermé |
| 155-R4 | Instaurer un pilotage et une surveillance appropriés. | Modéré | DGEO | ~~Au plus tard rentrée 2021~~ ~~30.09.2022~~ *report* 30.09.2023 | Ouvert |
| 155-R5 | Respecter les principes de droit comptable. | Modéré | DGEO | Au plus tard rentrée 2020 | Fermé |
| 155-R6 | Veiller à l'application des règles d'allocation des subventions jeunesse et sport. | Mineur | DGEO | Au plus tard rentrée 2021 | Fermé |
| 155-R7 | Rendre obligatoire l'utilisation du compte bancaire du CO. | Mineur | DGEO | Au plus tard rentrée 2021 | Fermé |
| 155-R8 | Revoir les conditions d'utilisation des subventions communales. | Mineur | DGEO | ~~Au plus tard rentrée 2021~~ *report* 30.09.2023 | Ouvert |

[3] Voir la loi 12475 du 25 février 2022 pour de plus amples informations.